

GUICLEAN

I N F O S

Bulletin municipal d'informations - Janvier 2007

Bonne année

Bloavez mad

2007



Le mot du maire

Vous avez entre les mains le nouveau Guiclan Info, trait d'union, entre l'équipe municipale et chaque famille de notre commune. Ce bulletin est à l'image de ce qui fait la vitalité de Guiclan et des actions mises en œuvre. L'équipe de rédaction formée de conseillers municipaux trouve à chaque fois de nouvelles idées, je les remercie pour leur implication dans ce travail.

La composition de couverture nous exprime la dynamique et la joie des enfants de nos deux écoles. Prenons-le pour un message adressé aux adultes que nous sommes.

Au gré des pages, nous relatons des actions nouvelles comme le 1^{er} forum des associations, vitrine des activités organisées tout au long de l'année au sein des groupes organisés et animés par de très nombreux bénévoles.

C'est aussi la mise en fonction du site internet de la commune et l'informatisation de la bibliothèque, des outils désormais de plus en plus vulgarisés et fort utiles à tous ceux qui « surfent » sur cette vague. Il y a 70 ans, lorsqu'ils se sont mariés Anne-Marie et Jean Louis Gestin n'imaginaient sans doute pas toute cette évolution. Depuis cette période, les structures foncières ont beaucoup évolué, les fermes ont grandi, des regroupements de terrains se réalisent... et la voirie communale doit s'adapter. C'est tout le sens d'une réflexion que nous menons pour régulariser toutes ces situations.

La zone d'activité de Kermat s'est concrétisée cette année. La 1^{re} entreprise d'importance (ARMEN) fonctionne depuis cet été. Elle nous montre que l'on peut diversifier les activités dans notre commune. D'autres entreprises s'y

installent dans les mois à venir. L'urbanisation dans l'habitat continue à grande vitesse dans les lotissements des Charmilles, de la Métairie et de Kermat. Les ventes de terrains sont très bien avancées dans le futur lotissement de la Vallée (Terrain Mest).

La loi nous oblige au contrôle des assainissements individuels de la commune (environ 500 installations), cela se fera dans l'année à venir.

La commune vient également d'adhérer au RAM (Relais assistante maternelle). Il s'agit d'une association au service des familles et des assistantes maternelles de plus en plus nombreuses en charge des jeunes enfants. Les besoins de service augmentent dans la commune avec l'installation de plusieurs nouvelles familles à qui nous souhaitons la meilleure intégration dans la vie communale.

Nous avons également voulu informer les guiclanais sur la dynamique, l'évolution et l'ouverture du « séminaire de St Jacques », désormais orienté vers deux types d'activités. Il s'agit d'une part du centre d'accueil et d'autre part du développement de la Maison de Retraite fonctionnant sous l'égide de Lannouchen.

Notre document donne place aussi à des faits historiques communaux et à sa page divertissement.

Bonne lecture à tous et que cette nouvelle année 2007 soit la plus heureuse possible pour chacun d'entre vous.

Raymond Mercier
Maire, Conseiller Général




Janvier 2007

Mairie de Guiclan
Bourg
29410 GUICLAN
Tél. 02 98 79 62 05

Directeur de
la publication :
Raymond Mercier.

Rédaction :
Commission
information et
communication.

Réalisation
"Expression"
Landivisiau,
02 98 68 46 53

Forum des associations

Une panoplie d'associations représentées

En 2005, quelques associations formulaient le vœu de voir se tenir un forum associatif. En concertation avec celles-ci, la date du 30 septembre 2006 a été retenue, et ce samedi après-midi la salle du Triskell fourmillait de bénévoles des différentes associations.

Chacune avait dressé des panneaux avec un affichage de photos ou même des vidéos présentant les différentes acti-

tivités proposées. Les associations bien représentées ont permis des échanges et les visiteurs ont sans nul doute trouvé les réponses qu'ils attendaient. De nouvelles associations depuis quelques années ou quelques mois sont venues grossir les rangs : Scrabble, marche-randonnée et Famille O'Naturel...

Cette journée, malgré une date un peu tardive, aura permis aux uns et aux autres de

se rencontrer et de trouver peut-être des occupations nouvelles pour leurs loisirs.

Remercions particulièrement tous les bénévoles qui font "vivre" ces associations tout au long de ces années.



Les futures salles paroissiales

Les travaux ont démarré

En 2004, les échanges avec le Conseil paroissial et le Doyenné de Landivisiau, auquel la paroisse de Guiclan est rattachée, avaient abouti à un accord concernant les salles paroissiales. Les travaux dans la longère "Le Bras"

sont maintenant adaptés à leurs besoins ainsi qu'une proximité de l'Eglise.

La paroisse sera propriétaire de la moitié de la longère réhabilitée par la Commune, en contrepartie le presbytère deviendra propriété de cette dernière.

La longère "Le Bras" bientôt réhabilitée en salles paroissiales



Élections 2007

Le calendrier

Élections Présidentielles

Les dates du scrutin pour l'élection du Président de la République au suffrage universel direct ont été fixées comme suit :

1^{er} tour : dimanche 22 avril 2007.

2^e tour : dimanche 6 mai 2007.

Élections législatives

Les dates pour l'élection des députés au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal ont été fixées comme suit :

1^{er} tour : 10 juin 2007

2^e tour : 17 juin 2007

Vous avez encore quelques jours, date limite samedi



30 décembre 2006 midi, pour vous inscrire sur les listes électorales.

Ce rappel concerne notamment les personnes qui ont déménagé récemment.

Pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le 28 février 2007, l'inscription est faite d'office suite à une liste fournie par l'INSEE.

Vous avez dû recevoir un avis d'inscription, si tel n'était pas le cas, l'inscription doit être demandée à la mairie.

Si en France, contrairement à certains pays, le vote n'est pas obligatoire, il est cependant non seulement un droit mais aussi un devoir.

Le droit de vote est la base de la démocratie.

Voirie communale et circuits de randonnée

Une mise à jour progressive

Avec une superficie de 4 264 ha, la commune de Guiclan possède un réseau routier important (routes goudronnées et chemins). Aujourd'hui, une réactualisation de la voirie communale est nécessaire, le dernier état des lieux remontant à 1962. Le cabinet morlaisien Sevaux et associés a été diligenté par la commune il y a plusieurs mois pour la réactualisation du plan cadastral. C'est ainsi que des points de discordance sont apparus, la raison principale étant qu'un certain nombre d'échanges de terrain dans le cadre de l'élargissement, de la rectification de certaines routes ou de la sup-

pression de certains virages n'ont pas tous été suivis d'actes notariés.

La mise à jour de la voirie se fera progressivement ; dans les buts :

- de coller à la réalité du terrain : routes non classées à intégrer dans la voirie communale afin de récupérer les subventions basées sur la longueur réelle ;
- d'effectuer les régularisations foncières : en effet la situation de certaines propriétés ne correspond pas toujours avec le cadastre actuel. Celles-ci permettront notamment aux notaires d'accélérer la procédure dans le cadre d'un achat,

d'une vente ou encore d'une succession, car ces derniers sont parfois confrontés à des situations éloignées de la réalité du terrain ;

- de répertorier la propriété de la commune dans le cadre des chemins communaux afin de réaliser au plus vite les achats, les ventes ou les échanges de terrain avec des propriétaires ; en effet certains chemins figurant au cadastre ont disparu, d'autres sont travaillés.

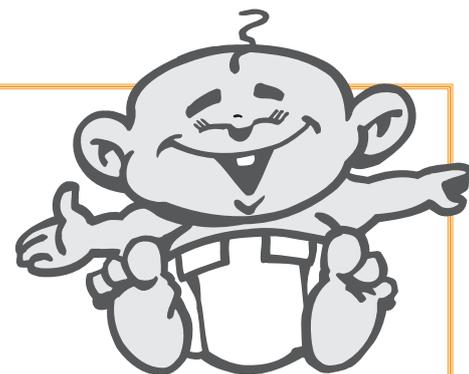
Par le biais de cette réactualisation, la commune proposera des chemins de randonnée praticables par tous. On constate aujourd'hui un véritable besoin de chacun de se

ressourcer au contact de la nature. Actuellement quatre circuits de randonnée ont été répertoriés dont un est d'ores et déjà référencé au niveau de la Communauté des Communes du pays de Landivisiau et de la Fédération des randonnées du Finistère. Une signalétique de ces chemins sera prochainement mise en place.

Un cahier sera mis à disposition à la mairie pour les personnes qui voudraient faire part d'anomalies sur la voirie existante afin que des réponses puissent être apportées et des solutions trouvées pour chacun.

Relais Assistante Maternelle

Accueil, aide, échange



Le Relais Assistante Maternelle (RAM) s'est créé sur la commune de Landivisiau en janvier 2001. Il s'est développé quelques années plus tard à d'autres communes de la CCPL.

Les missions des RAM sont essentiellement un accueil, une aide pour différents services (tels l'élaboration des contrats de travail, les bulletins de salaires, les démarches

pour obtenir l'agrément, etc...). C'est aussi un lieu d'échanges entre les assistantes, les parents et les enfants par des réunions à thèmes, des fêtes, des propositions pour fréquenter les équipements disponibles sur les communes (bibliothèque, halte-garderie, centre aéré,...).

Toutes ces activités favorisent les échanges, le par-

tage d'expériences, interrogent sur les pratiques, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction d'une identité professionnelle.

Suite aux nombreuses demandes de la part des 12 assistantes maternelles présentes sur la commune, la municipalité a décidé d'adhérer au RAM, pour un

coût annuel de 2 730 euros. Ce montant est calculé au prorata du nombre d'habitants, du nombre d'assistantes maternelles et du nombre d'enfants de moins de 6 ans. Le RAM est géré par l'association A.D.A.J.E. (Action et Développement pour l'Accueil du Jeune Enfant), dont le siège se trouve à Plourin-lès-Morlaix.

Médaille de la commune

Un cadeau de reconnaissance

Une visite, un départ, un service rendu à la commune, etc... Autant d'évènements prévus ou imprévus. Pour honorer ou remercier toutes ces occasions, le Conseil Municipal a décidé d'éditer une médaille représentative de la commune. La gravure de cette médaille a été confiée à l'entreprise Pichard-Balme de Saumur spécialiste en la matière.

Cette médaille en bronze numismatique, diamètre 65 mm, finition vieux bronze est présentée en écrin individuel.

La face de cette médaille représente trois motifs :

1 - L'église, gravée d'après une photographie prise au niveau de l'Helios, on peut y voir également le monument aux morts. Il s'agit là du patrimoine historique de la commune, le vieux porche étant classé ;

2 - Les armoiries officielles de Guiclan qui ont été fixées par l'arrêté Préfectoral du 24 décembre 1974 comme suit : "coupé vouûté d'or à trois mouchetures d'hermine de sable rangées en fasce, sur sable à un fermail d'or" ;

La partition de l'écu en "coupé-vouté", avec portion inférieure noire (sable), évoque l'idée d'une grotte et de son obscurité (grotte de Roc'h Toul), contrastant avec l'extérieur et la lumière (or).

Les trois mouchetures

d'hermine rappellent l'appartenance bretonne de cette grotte préhistorique.

Le fermail a une double signification :

- il est une réminiscence des armes de Kersauzon, les plus anciens et principaux Seigneurs de Guiclan ;
- situé en pleine portion noire (sable), il évoque le trésor légendaire caché au fond de la grotte.

Ni sur la photo ci-contre, ni sur la médaille bronze, on ne peut bien entendu distinguer la



couleur de la description héraldique, il faut pour cela se reporter au recto de la couverture.

3 - Le Triskell, qui pour les Guiclanais évoque bien entendu la Maison pour Tous, salle qu'ils apprécient, et que beaucoup de communes nous envient.

Cet emblème confirme aussi l'appartenance de Guiclan à la Bretagne et aux pays celtés. Sa signification la plus connue est que ces branches représentent le Ciel, l'Air et la Terre. Les avis des historiens sont partagés et d'autres significations sont avancées mais toujours sur l'idée du passage dans trois états d'un même être, à savoir :

- la veille, le sommeil et le rêve ;
- l'enfance, la vie adulte et la vieillesse ;
- le passé, le présent et le futur.

www.guiclan.fr

surfez sur votre commune



Mettre l'information à la disposition du monde entier, et ce à toute heure du jour et de la nuit : ce sont les deux avantages majeurs d'un site internet. Il était temps que Guiclan ait le sien : c'est fait, depuis l'été. Il a été réalisé par l'agence Expression, de Landivisiau.

Ainsi, les vacanciers peuvent désormais trouver des adresses de gîtes ou des idées de visites, les expatriés originaires de Guiclan peuvent avoir des nouvelles du pays, les candidats à la construction peuvent consulter les lots disponibles...

Mais le site internet s'adresse surtout à vous, habitants de Guiclan. Il vous propose de nombreuses informations pratiques, qui vous permettront de gagner du temps au quotidien : les coordonnées de tous les commerçants et artisans, les services de santé, les permanences en mairie, un guide des démarches administratives, et encore la liste de toutes les associations.

Le site souhaite être vivant et actualisé : ainsi, un calendrier des manifestations figure en page d'accueil, et le bulletin municipal, qui paraît tous les quinze jours, est proposé en téléchargement.

N'hésitez donc pas à le consulter régulièrement, et à faire parvenir en mairie vos informations !

www.guiclan.fr



Les travaux de viabilisation (1^{re} tranche) se terminent très prochainement. L'enfouissement des réseaux (assainissement, eau, électricité, téléphone) et la réalisation d'une voirie (non définitive) permettent aux premières entreprises de s'installer durant ce printemps, après la création d'Armen durant les mois de juillet-août derniers. Avant l'été prochain, il y aura environ 85 emplois sur ces différentes entreprises.

Zone de Kermat

1^{re} tranche de viabilisation et 1^{res} installations d'entreprises

Sarl Cosquer/Coquil

Jean-Luc et Sylvie Coquil ont créé il y a quelques années la SARL Cosquer/Coquil, et viennent s'installer prochainement sur la zone de Kermat. Ils viennent également d'intégrer récemment l'activité Charlou-paysage qui était à Guimiliau. La Sarl Cosquer/Coquil est spécialisée en terrassement divers pour particuliers, entreprises, collectivités (démolitions, empièvements, assainissement, etc.), et transport par bennes de travaux publics (terres, déblais, agrégats, etc.). Elle emploie 9,5 salariés. L'activité de paysage (Charlou-paysage) emploie 4,5 salariés dans la création et l'entretien de jardins et aménagements paysagers à destination des particuliers et collectivités. Ces deux entreprises (sur le même périmètre) seront installées vers la fin du printemps 2007 sur une superficie de 6000 m² dont 600 m² de bâtiments.



Ce site est pour l'instant réservé par M. Jo Le Got, dont le projet (Lamex) concerne une unité industrielle de fabrication de menuiseries Aluminium et Bois/Alu. Ce projet est "mis en attente" étant donné que M. Le Got s'est, pour l'instant, investi dans la reprise de la Société Armoricaine de Menuiserie au Drenec.



SCI La Lande

Ce sera la nouvelle dénomination de l'entreprise Ménez Couverture, auparavant située à Kéradennec près du bourg de Guiclan, et qui vient s'installer prochainement sur le site de la zone de Kermat.

Dirigée par Jean-Marcel et Gérard Ménez, cette entreprise emploie 35 salariés. Sa spécialisation professionnelle englobe : couverture, zinguerie, étanchéité et bardage de maisons individuelles, de collectif HLM (neuf et rénovation). Leurs marchés (publics ou privés) se réalisent souvent avec des constructeurs, promoteurs immobiliers et pavillonneurs et ce sur tout le territoire du Finistère et une partie des Côtes d'Armor. Ils s'installent à la zone de Kermat sur un terrain de 2.500 m² dont 600 m² bâtis.



ARMEN Industrie

Créée et dirigée par M. Pascal Beyou, l'entreprise Armen est la première entreprise installée sur la zone de Kermat. Elle fonctionne depuis le mois d'août dernier.

Les bâtiments d'une superficie de 3.000 m² et 400 m² de bureaux, sur un terrain de 13.000 m², sont sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de Landivisiau, avec un contrat de location/vente à l'entrepreneur. L'activité principale d'Armen est la fabrication de menuiseries PVC et la commercialisation de fermetures, portes de garages et portails en menuiseries PVC et aluminium, et ce, sur une zone couvrant le Grand-Ouest. Armen Industrie emploie à ce jour 27 salariés.

Paysage David Quéméner

David Quéméner s'est installé à Lampaul-Guimiliau il y a quatre ans. Il a choisi le site de Kermat pour développer son activité de conception, aménagement et entretien des jardins.

Ses clients actuels sont des particuliers ou des collectivités dans un rayon d'environ 30 km. Il travaille pour l'instant avec un salarié et à l'occasion un stagiaire.

Il s'installe dans un local+bureau de 290 m² sur un terrain de 1.500 m².

Menuiserie-Placo Denis Pouliquen

Denis Pouliquen (34 ans), installera courant d'été 2007, sur la zone de Kermat, son entreprise Menuiserie/Placo qu'il dirige depuis 1999. Avec ses trois salariés, il intervient dans la construction de maisons individuelles pour des particuliers et des constructeurs, en travaux (neuf et rénovation).

Ses chantiers rayonnent sur le Nord-Finistère. Il s'installera sur un terrain de 2.200 m².

SPANC

L'assainissement non collectif de notre sous-sol

A compter du mois de janvier 2007, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) va devenir opérationnel. Après avoir reçu des devis de plusieurs entreprises, la Société Aqua Terra de Landivisiau a été retenue pour réaliser le diagnostic des installations d'assainissement individuel sur la commune.

Cette opération, initiée par l'Etat dans le cadre de la loi sur l'eau, fait appel à l'engagement de chacun d'entre nous dans la reconquête de la qualité de l'eau et la protection de l'environnement.

Dès le début de l'année, des réunions d'information sont prévues qui permettront d'apporter des réponses à vos interrogations.

La réussite de cette opération dépend de chacun de nous.

Dès à présent, nous vous remercions pour votre engagement à nos côtés et pour l'aide que vous apporterez aux techniciens de la Société Aqua Terra dans l'accomplissement de la mission qui leur est confiée.

L'étude se déroulera de la façon suivante

1^{re} phase : des réunions publiques d'information auront lieu dans le premier trimestre 2007.

2^e phase : visite des installations individuelles par un technicien de la Société Aqua Terra.

3^e phase : remise, à l'issue de l'étude, de l'analyse de votre installation.

Votre installation fonctionne bien : il conviendra d'en assurer le suivi et l'entretien.

Votre installation fonctionne mal :

Un technicien vous aidera à évaluer la nature précise des problèmes, et des solutions seront recherchées en lien avec la Commune.

Ce service d'assainissement non collectif est, au même titre que le service d'assainissement collectif, un service public à caractère industriel et commercial.

Ainsi, une redevance sera perçue auprès des usagers afin de permettre l'équilibre budgétaire de ce service public obligatoire.

90 familles inscrites

la bibliothèque municipale

s'informatise

Créée depuis 1983, la bibliothèque municipale de Guiclan compte aujourd'hui 8 232 ouvrages auxquels viennent s'ajouter les livres mis à disposition par le bibliobus du Finistère. 90 familles fréquentent régulièrement la bibliothèque ainsi que les deux écoles qui viennent chaque semaine.

Afin de faciliter et simplifier le travail de Claudie Abgrall et

des bénévoles, il a été décidé d'informatiser la bibliothèque. Du matériel et un logiciel spécifique ont été achetés, subventionnés en partie par le Conseil Général à hauteur de 25% du coût hors taxe. Marie Piriou a commencé à saisir chaque ouvrage, revues et périodiques. Il s'agit d'un travail long et fastidieux qui devrait s'achever à la fin du 1^{er} trimestre 2007.

Parallèlement à cette opération, il a été décidé d'effectuer un tri des ouvrages et de supprimer les livres usagés ou abîmés et par conséquent de renouveler les collections. Une subvention de 1600 euros renouvelable une fois a été sollicitée auprès du Centre national du livre. Cette aide permettra d'acheter de nombreux livres, romans, albums et documentaires.

Un réaménagement des locaux est également prévu afin de gagner de l'espace et de faciliter l'accès aux rayonnages.

Alors si la lecture vous tente : un roman, une BD ou un livre de cuisine..., n'hésitez pas à franchir le seuil de la bibliothèque. Elle est ouverte le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 15h30. Cotisation annuelle par famille : 10 euros.

1935-2005

Noce de Platine pour notre doyenne



Anne-Marie et Jean-Louis Gestin lors de leur mariage.

Cétait en 1935. C'était au temps du phonographe et du disque 78 tours, Berthe Sylva chantait : "On n'a pas tous les jours vingt ans" et Maurice Chevalier : "Donnez-moi la main mam'zelle". C'était au temps où Anne-Marie avait 25 ans et Jean-Louis 24 ans. Exactement le 7 juillet ils échangèrent leur consentement devant M. le Maire, sous le regard d'Albert Lebrun alors Président de la République. Ils ont vécu ensemble la vie de

"paysans" (sens noble du terme) dans leur ferme de Kervervé, puis ensuite à Kersaint-Gilly.

Depuis l'an 2000 ils se sont retirés à la maison de retraite Sainte-Bernadette.

De jour en jour, tout doucement, Anne-Marie est devenue doyenne de la commune et Jean-Louis vice-doyen. Comment connaître le secret de leur longévité ? Probablement pas dans les séances de gymnastique, le travail des agriculteurs était assez physique ; Probablement pas, dans leur

draconiens contre le cholestérol ou la recherche d'une alimentation riche en oméga 3, et encore ! Peut-être la bouillie d'avoine et les pommes de terre en robe des champs ont cette vertu.

Plus précieux que l'Or ils se sont offerts l'an passé des noces de Platine, ce n'est pas si courant !

En juillet 1935 ils ont fait le serment de ne pas se quitter, promesse tenue, à deux on est toujours plus fort. Souhaitons-leur des vœux de bonne continuation.

Le séminaire de Saint-Jacques

Centre d'accueil et maison de retraite



Le quartier de Saint Jacques entre Kermat et Lampaul-Guimiliau doit son nom aux pèlerins venus d'outre-Manche, en route vers Saint Jacques de Compostelle, et faisant halte dans ce lieu.



C'est en 1894 que Mme de Kerouartz, religieuse en retraite et propriétaire du Château de Lézérasien, en fait don aux responsables de l'Eglise d'Haïti en France représentés par Monseigneur de Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, originaire de Grandchamp dans le Morbihan. Ce dernier était en quête d'un endroit pour former les jeunes voulant devenir missionnaires en Haïti. En octobre 1894, le Séminaire est inauguré avec la rentrée de 53 étudiants. Au total, 503 missionnaires, appelés les Missionnaires d'Haïti et plus tardivement les Pères de Saint-Jacques, seront formés jusqu'en 1967, date de fermeture du Séminaire.

À partir de 1967, le Séminaire Saint-Jacques devient un centre d'accueil ou centre missionnaire.

Un effort considérable a été effectué pour faire de cet endroit un

lieu de loisir, de détente et de méditation très agréable. En effet, un parc de 17 hectares, parfaitement entretenu, comprenant de nombreux espaces boisés, des massifs floraux, des espaces de pique-nique, des sentiers de randonnées, un ruisseau et deux étangs aménagés ne laissent pas le promeneur indifférent.

Le Séminaire regroupe aujourd'hui :

La Maison-mère de la Société des Prêtres de Saint-Jacques

où réside son conseil permanent. Celle-ci est surtout présente en Haïti, au Brésil (depuis 1961) et en France.

Le centre d'accueil

Il reçoit des personnes et des groupes et met à leur disposition ses bâtiments et son parc pour réunions, sessions, rassemblements, retraites, rencontres familiales, amicales, hébergement, restauration...



Il propose des conférences tous les deuxièmes dimanches du mois, d'octobre à juin, autour de la Mission de l'Eglise, de l'Évangélisation, des Églises des 5 continents, des Religions et des questions d'ordre économique, politique, culturel aux enjeux internationaux...



Il ouvre des expositions de peintures et sculptures haïtiennes, une exposition de crèches de Noël de diverses parties du monde, une salle d'artisanat haïtien et brésilien.

Des travaux sont aujourd'hui entrepris pour mettre aux normes l'hébergement. À partir de l'été 2007, avec ses 36 chambres, le Centre pourra accueillir des personnes et des groupes désireux de prier, de réfléchir ou tout simplement de se reposer ou de découvrir la région.



La Maison de retraite

La gestion de la maison de retraite est désormais sous la responsabilité de l'association Saint Vincent Lannouchen de Landivisiau.

Le président de l'association et le Père Ménard, responsable de la Société des Prêtres de Saint-Jacques ont signé un bail de 30 ans.

La Maison de Retraite accueillera 10 personnes en hébergement temporaire (séjour de quelques jours à 3 mois maximum) et 13 personnes (les Pères de Saint-Jacques en priorité) en séjour permanent.

Mme Chantal Léréec assure la coordination du site en lien avec le Directeur du Centre Saint-Vin-

cent Lannouchen et organise le planning des séjours temporaires.

Les autres salariées sont :

- 2 infirmières
- 2 aides soignantes/amp
- 2 veilleuses de nuit
- 4 agents de jour pour le ménage des chambres et le service des repas
- 1 animatrice à mi-temps

Les repas sont fournis par la cuisine du centre d'accueil de Saint-Jacques

Sont assurés :

- les soins prescrits par les médecins ;
- les soins d'hygiène ;
- le ménage ;
- l'animation (jeux, goûters, sorties, promenades dans le parc, préparations culinaires, rencontres, etc) ;
- les aides administratives ou autres ;
- les conseils d'ordre diététique, ergonomique, psychologique.

Les tarifs journaliers 2006 :

Séjour permanent : à la charge de la personne : 48,79 €

Séjour temporaire : 20,57 € (pour des revenus mensuels < 1 002 €)

En projet (pour 2007) :

Mise aux normes des bâtiments existants (chambres plus grandes, cabinets de toilette adaptés, circulations plus spacieuses)

Construction d'un nouveau bâtiment de 10 places relié aux autres et plus spécialement adapté à l'accueil de personnes souffrant de troubles cognitifs type Alzheimer.

Aménagement des jardins (patio entre les bâtiments, espaces paysagers autour)

Amélioration des locaux de l'entrée.

Pour tout renseignement, demander Mme Léréec au 02 98 68 77 69



Marions-les !

Jeu sans concours pour le plaisir de la recherche

**Aidez ces personnages à retrouver leur conjoint.
Pour la paix des ménages... mieux vaut éviter les erreurs !**



Merci de vous êtes prêtés à ce jeu en toute simplicité

	Femmes	Hommes	Noms
Couple 1
Couple 2
Couple 3
Couple 4
Couple 5



Étrange !

www.drapol.com

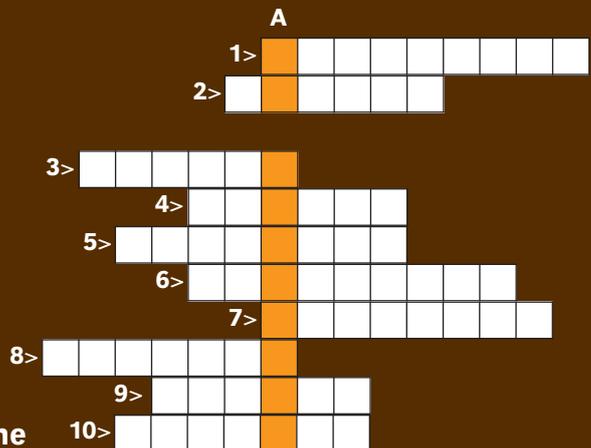
■ Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soient à la bonne place. Le mot peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout.
La preuve...

Alors ne venez pas s'amuser avec les corrections orthographiques. ■

L'ordre des lettres...

M O T S C R O I S E S

- Chez Jean
- Fontaine restaurée
- Zone
- LLAREK
- 16/15/14/20/9/7/15/21 →
- Jardin extraordinaire
- Nouvelle maison
- Les ajoncs y poussent bien
- 16/22/9/15/26/13 ←
- Près de Penzé



A. Présent sur la commune

Les réponses seront publiées dans le premier bulletin de février.

Petite balade dans un passé récent... et pourtant si lointain

L'homme ne fait pas avancer le temps,
le temps fait avancer l'homme. (Proverbe finlandais)

Séance du 5 janvier 1926

Chauffage des classes des écoles publiques

Après discussion, le Conseil à l'unanimité décide, que pour le premier novembre prochain, chaque classe soit munie d'un poêle, et prie Monsieur le Maire de s'informer de la dépense d'acquisition de cinq poêles avec leurs tuyaux, ainsi que du prix du charbon...

Séance du 20 septembre 1928

Balayage des classes

Le Président donne communication au Conseil d'une circulaire de Monsieur le Préfet en date du 11 août 1928 concernant le balayage des classes. Après discussion, le conseil à une forte majorité, tout en approuvant l'article 16 du règlement départemental des écoles publiques

de garçons, de filles et mixtes du Finistère, refuse de prendre à sa charge, les dépenses afférentes au fonctionnement journalier du service de balayage des classes et ce pour les raisons suivantes :

- 1 - *Augmentation des dépenses communales ;*
- 2 - *Difficulté de trouver le personnel approprié et nécessaire à cet effet ;*
- 3 - *Crainte de conflit entre le personnel et les directeurs et directrices d'école ;*
- 4 - *Le balayage et l'arrosage des classes par les enfants punis sont une ancienne coutume, dont on n'a pas eu à se plaindre jusqu'ici.*

Séance du 12 juin 1930

Lavoir et fontaine communale dit Len-ar-Berlann

Le Conseil, par vote secret, décide par 11 voix, contre 6 et 3

bulletins blancs, de s'occuper de la restauration du lavoir et fontaine communale dit "Len-ar-Berlann".

Séance du 2 décembre 1933

Police routière

Le Conseil demande à Monsieur le Préfet, d'accorder jusqu'à nouvel ordre une grande tolérance pour l'éclairage des charrettes et voitures en ce qui concerne les feux blancs et rouges exigés par le règlement.

Séance du 3 juin 1936

Crieur public à Saint-Jacques



Le Conseil a cru utile de demander de nommer un crieur public à Saint-Jacques, pour y faire après la messe au moins, les publications officielles de la Mairie.

Séance du 24 mai 1938

Taxe sur les chiens

Monsieur le Maire propose au Conseil de porter la taxe sur les chiens comme suit :

- Chien de garde et berger : 3 francs ;
- Chien de chasse : 6 francs.

Séance du 10 septembre 1943

Demande d'installation du téléphone à la mairie

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil que la mairie a adressé à Monsieur le sous-pré-

fet en date du 3 juillet 1943, une demande d'installation de téléphone à la mairie comme cela a lieu déjà dans la plupart des communes.

Séance du 18 septembre 1947

Subvention

à "La Jeanne d'Arc"

Monsieur le Maire expose qu'il n'existe actuellement à Guiclan qu'une seule Société s'occupant de sports et de préparation militaire : "La Jeanne d'Arc" et qu'il convient d'attribuer à cette Société une subvention annuelle, selon les possibilités budgétaires de la commune, pour la couvrir en partie de ses frais généraux.

Considérant qu'il convient dans la mesure du possible de retenir les jeunes gens à la campagne par de saines distractions ; Considérant que les sports tout en contribuant au développement physique de ceux qui les pratiquent les détournent également des lieux de corruption.

Séance du 14 décembre 1947

Emprunt syndical pour électrification

Monsieur le Maire donne au Conseil communication du projet de construction du réseau d'énergie électrique à partir du poste dit de "Trévilis". Il rappelle que le syndicat intercommunal de Taulé dont fait partie la Commune prend à sa charge la construction du réseau H.T. y compris le transformateur. C'est donc seulement la construction du réseau B.T. que la commune doit envisager.

Reconstitution d'une
salle de classe avec
le fameux poêle à bois.



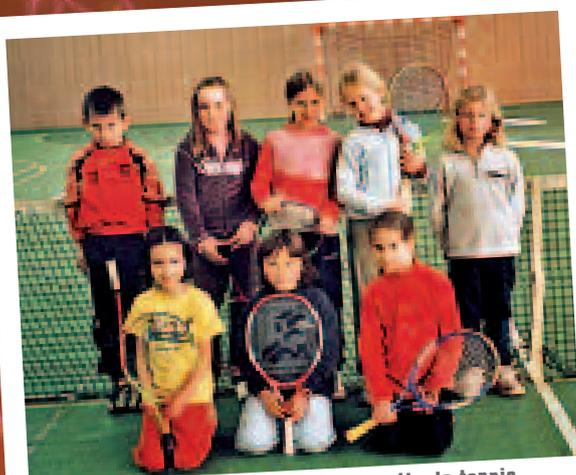
Album...



L'équipe des jeunes du Handball



Nos jeunes danseurs de Krog-Mad



À Guiclan aussi on manie bien la raquette de tennis...



Le tennis de table, la petite balle, on connaît !



Forte participation de footballeurs en herbe sur notre commune...